

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 19 SEPTEMBRE 2022**

Présents : Marie-Jeanne BAFFOUR, Arnaud BOURGEOIS, Julien BRUNET, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Maria DA FONSECA, Jean FOULON Catherine MAINIER, Carine PILLAT, Gilles PLOTTON, Alexandre SORNAY, Jean-Maurice VENTURINI

Absents : Marie-Eve BERNI, Jacques RATEL (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Marc SECO (procuration à Marie-Jeanne BAFFOUR)

1- Actualités de la commune

Les élus font le point sur la rentrée scolaire, l'enquête publique Vicat à venir et les travaux de réfection des portes et de la cloche de l'Eglise.

2- Procès-verbal du Conseil du 28 juin 2022

Le PV est adopté à l'unanimité.

3- Modification de l'organisation du temps de travail des agents

Le Conseil adopte à l'unanimité la mise à jour du temps de travail des agents intégrant les RTT des agents techniques et la pause méridienne de 20 minutes de la responsable de l'ALSH incluse dans son temps de travail

4- Modification du poste d'agent technique polyvalent

L'ancien agent technique parti en retraite était classé sur un grade d'agent de maîtrise principal. Le nouveau contractuel qui le remplace est sur un grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du grade affecté à l'emploi.

5- Décision modificative n°2

Le Conseil vote à l'unanimité le virement de 500 € du compte Dépenses imprévues sur l'opération Salle des fêtes pour l'achat d'une gazinière à installer dans la salle n°1 en remplacement de l'ancienne dont le four ne fonctionne plus.

6- Règlement et tarifs 2022 salle n°1

Le conseil vote à l'unanimité le règlement d'utilisation et les tarifs suivants :

Location salle N°1	Tarifs Montagnolais
24 H en semaine (1)	40 €
Forfait week-end	80 €

(1) du lundi au jeudi

La caution est fixée à 500 €.

7- Questions diverses

M. Gilles Plotton, conseiller municipal, est nommé correspondant Incendie/secours auprès de la Préfecture.

Le projet d'aménagement d'une zone artisanale au Pontet est lancé, piloté par Chambéry Grand Lac Economie. Une étude de faisabilité est en cours.

La boîte à livres installée sous le préau de la mairie connaît une belle réussite. Sur le même principe, l'installation d'une boîte à dons est à l'étude.

Le Sdes a rendu l'étude sur l'éclairage public de la commune. Il préconise des travaux d'économie d'énergie pour un montant de 92 000 €. Ils seront effectués en plusieurs tranches dans les prochaines années.

Fait à Montagnole,
Le 20 octobre 2022

Le Maire

Jean-Maurice VENTURINI

